



COMMUNIQUE PRESSE

Nancy le 16 septembre 2020

Mathieu Klein élu président du Conseil de surveillance du CHRU de Nancy

A l'unanimité des membres présents, le nouveau maire de Nancy et ancien Président du Département 54 a été élu le 16 septembre 2020 Président du Conseil de surveillance du CHRU de Nancy et ce pour une durée de 5 ans.

« Je mesure la charge collective qui est la nôtre pour contribuer à ce que ce mandat permette de parachever la transformation du CHRU »

Depuis la Loi Hôpital Patients Santé Territoire, le Conseil de Surveillance veille aux orientations stratégiques et au contrôle permanent de la gestion de l'établissement : [voir la composition complète](#).

A ses côtés, Pierre Mutzenhardt, président de l'Université de Lorraine, a été reconduit au poste de vice-président, parmi les représentants des collectivités territoriales et les personnalités qualifiées, ce qui conforte la dimension universitaire de l'établissement régional.

Mathieu Klein lors de séance a rappelé que sa priorité pour l'établissement nancéien était d'obtenir *« un engagement fort, rapide et conséquent de l'Etat. La crise Covid a démontré le besoin d'avoir une autre grille de lecture qu'uniquement comptable, et le CHRU doit être une priorité nationale. »*

Il a ensuite décliné sa feuille de route à l'échelle du territoire, « le CHRU est le navire amiral du Sud Lorraine et je souhaite que les limites de GHT Sud Lorraine et des Vosges soient revues. Il est de la responsabilité du CHRU d'être aux côtés des établissements vosgiens dont la situation est difficile.

Je soutiens également l'universitarisation du CHR de Metz Thionville, elle ne sera toutefois pas suffisante sans véritable projet de territoire global. Il faut construire les bases d'un CHR lorrain capable de se hisser dans le top 3 des établissements français pour renforcer notre attractivité dans un secteur très concurrentiel. Je l'ai d'ailleurs rappelé à François Grosdidier, Maire de Metz.

Il faut « jouer groupé », porter l'ambition d'un CHRU Lorraine et porter la refondation des hôpitaux du sud lorrain.

Stéphane Hablot, Maire de Vandoeuvre lès Nancy siège désormais au conseil de surveillance en qualité de représentant de la Métropole du Grand Nancy ainsi que Valérie Beausert-Leick, Présidente du Département 54.

La séance en présence des nouveaux membres a été l'occasion de faire le point sur les dossiers stratégiques en cours de l'établissement comme la reprise d'activité post covid, le projet de regroupement des activités sur le site de Brabois ou encore la situation du bâtiment Philippe Canton.

La reprise de l'activité post covid

Cet été, le CHRU de Nancy a connu une activité dense, aussi bien en termes d'urgences que d'activités programmées. Ces dernières ayant été décalées pendant la crise liée à la Covid, les patients dont l'état

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr
Emilie TOUPENET, directrice de la communication : 03 83 85 14 78 | e.toupenet@chru-nancy.fr





COMMUNIQUE PRESSE

Nancy le 16 septembre 2020

de santé avait pu permettre ce décalage dans le temps ont vu leurs prises en charge reprogrammées dès cet été. « *Tout l'été l'activité a fonctionné à plein par exemple, la semaine du 15 août la quasi-totalité des lits était occupée* » précise Bernard Dupont, directeur général.

En termes de volume d'activité par rapport à 2019 cela se traduit par une activité supérieure au regard des contraintes persistantes liées au covid. « *Ce volume d'activité estivale démontre que les patients reviennent à l'hôpital et ont confiance dans les équipes du CHRU, toutefois cela demande une mobilisation des soignants sur une période qui d'habitude est plus calme* » ajoute Bernard Dupont.

Pour la rentrée, le CHRU redoute que s'accumulent trois flux de patients : les patients qui sont habituellement amenés à être pris en charge au CHRU, les patients dont les prises en charge n'ont pas pu être réalisées au printemps dernier et les patients Covid, ce dernier flux étant actuellement difficile à prévoir même si les données actuelles permettant de penser qu'il sera à nouveau croissant.

Anticiper l'impact éventuel d'une deuxième vague sur l'hôpital

Aujourd'hui l'établissement nancéien, est peu sollicité pour l'accueil de patients Covid, cela oscille entre 1 à 5 patients hospitalisés par semaine, mais il est d'ores et déjà organisé pour pouvoir faire face à un éventuel surcroît d'activité à l'automne. Cette préparation passe par des procédures de montée en charge des secteurs de réanimation qui ont pu être éprouvées avec succès au printemps mais aussi par la préparation des stocks d'équipements de protection individuelle, de matériel et de médicaments.

Reprise des projets architecturaux

Parallèlement l'établissement a relancé la réflexion autour de son futur schéma directeur immobilier, dont le principe général a été validé en janvier dernier. Le COPERMO, aujourd'hui supprimé par les mesures du Ségur de la santé, imposait en regard des réductions capacitaire, en lit et en personnel, extrêmement difficiles à tenir pour l'établissement et remise en cause par la crise Covid elle-même. Ainsi, il était demandé de supprimer des lits de réanimation alors même que l'épidémie de Covid débutait et que les capacités en réanimation sont apparues comme l'élément limitant de prise en charge des patients durant cette crise (le CHRU de Nancy étant arrivé à la limite de la saturation, malgré les transferts de certains patients vers d'autres régions moins atteintes, via TGV)... Aujourd'hui l'établissement a établi de nouvelles hypothèses concernant son schéma directeur immobilier.

La réflexion a été menée à plusieurs niveaux. Tout d'abord, les impacts organisationnels liés à la crise Covid, doivent permettre de mieux anticiper ce type d'épisode à l'avenir. Dans ce cadre, plusieurs points ont été revus : la gestion des circulations (construction provisoire d'une structure de 30 lits, circulation générale, galerie plan blanc, nombre salles de consultation), le capacitaire cible avec le maintien des lits de soins critiques notamment, les conditions d'hospitalisation (surfaces et chambres seules) enfin les aspects technique et logistique (stockage, traitement d'air). Le surcoût du projet est aujourd'hui estimé à 20%.

La situation du bâtiment Philippe Canton

En août 2017 des fissures ont été découvertes au niveau du 1^{er} étage du bâtiment Philippe Canton, ce qui a amené le CHRU à fermer 4 locaux de cet étage fin 2017 début 2018.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr

Emilie TOUPENET, directrice de la communication : 03 83 85 14 78 | e.toupenet@chru-nancy.fr





COMMUNIQUE PRESSE

Nancy le 16 septembre 2020

Suite à cette découverte une expertise judiciaire auprès du Tribunal administratif a été sollicitée par le propriétaire. L'expertise judiciaire longue et particulièrement lourde suit son cours depuis cette date.

Le CHRU, a cet été, fait appel à un cabinet d'experts suisses afin d'avoir un nouvel avis quant à la dangerosité de la situation.

Les premières conclusions ont pointé 3 types de défauts : structurels, conceptuels et de mise en œuvre.

A ce stade les deux préconisations principales sont la fermeture d'une partie du bâtiment afin d'alléger la structure et consolidation sur la partie stationnement.

Une expertise structurelle complète sera réalisée par ce même cabinet dans les semaines à venir.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr

Emilie TOUPENET, directrice de la communication : 03 83 85 14 78 | e.toupenet@chru-nancy.fr

